

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/05/2021

Dossier complet le :

24/06/2021

N° d'enregistrement :

2021-11103

1. Intitulé du projet

Réaménagement et réouverture du camping de Masgrangeas (commune de Royère-de-Vassivière 23460)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Camping bois et nature

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MONNARD Carine Gérante

RCS / SIRET

8 8 3 4 9 9 5 8 4 0 0 0 1 8

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°42 – Terrain de camping et de caravanage	60 emplacements de résidences mobiles de loisirs (mobil-homes) 40 emplacements de tentes ou caravanes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le camping de Masgrangeas est fermé depuis plus de 5 ans. Le projet consiste à réaliser les travaux de réaménagement du site afin de permettre l'implantation de 60 mobil-homes ainsi que l'aménagement de 40 places de tentes ou caravanes et des installations communes annexes.

Les travaux prévus sont les suivants : nettoyage de la végétation basse du site, création des VRD en stabilisé (non imperméable), raccordement des blocs sanitaires et des mobil-homes sur la centrale de traitement des eaux de la commune de Royère de Vassivière, aménagement des espaces communs (aire de jeux, terrain de pétanque, parking).

Aucune coupe d'arbre prévue à l'exclusion des arbres malades ou présentant un danger (5 chênes malades ou foudroyés seront enlevés).

4.2 Objectifs du projet

Ouverture de la structure au public : été 2021.

L'exploitant a commencé les travaux d'aménagement après l'achat du site en début d'année 2020. Suite à une visite des services de la mairie, il lui a été demandé de déposer un permis d'aménager.

Un premier permis d'aménager a été déposé en milieu d'année 2020. Le pétitionnaire a été alors notifié du fait qu'il manquait l'avis de la MRAE dans le cadre de la procédure au cas par cas. La présente demande a donc pour objectif de compléter la demande de permis d'aménager (le dépôt se fera dès réception de l'avis).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Entretien de la végétation en place (pas de coupe d'arbre à l'exclusion de 5 chênes malades ou foudroyés)

Réalisation des voiries intérieures en stabilisé (surface perméable)

Implantation des canalisations raccordant les blocs sanitaires et les mobil-homes au réseau d'eau usée : tranchées à plus de 80cm de profondeur.

Réalisation d'un parking en stabilisé.

Réalisation d'une aire de jeux et aire de pétanque : terrassement pour aplanir le terrain (pas d'excédent de terre) et engazonnement.

Implantation des mobil-homes et des blocs sanitaires sur leurs emplacements.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Camping fermé du 15 novembre au 15 décembre (fermeture de 1 mois en hiver).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface total du site 5,5 hectares	hectares ou m ²
Surface aménagée pour les mobil- homes (200 m ² par mobil-home) soit 12 000 m ²	
Surface aménagée pour les places de camping (150 m ² par emplacement) soit 6 000 m ²	
Surface aménagée pour les espaces communs (blocs sanitaires, aires de jeux) 3 100 m ²	
Surface en voirie 3 200 m ²	
Surface de parking 3 000 m ²	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

CAMPING BOIS ET NATURE
MASGRANGEAS
23460 ROYERE-DE-VASSIERE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 8 9' 6 8 " 73 Lat. 4 5° 8 1' 4 3" 08

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF de type II 740000044 Lac de Vassivière Cette vaste zone de plus de 7 600 hectares regroupe 13 petites zones identifiées comme ZNIEFF de type I. Le site du camping ne se trouve pas sur l'emprise d'une ZNIEFF de type I.
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Royère-de-Vassivière est classée en zone de montagne (Agriculture)
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Royère-de-Vassivière est classée en zone du fait de la présence du lac de Vassivière
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR Millevaches en Limousin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site Natura 2000 de la directive oiseaux (ZPR) : FR7412003 - Plateau de Millevaches
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Utilisation d'eau pour la consommation humaine prélevée dans le réseau communal. Consommation prévisionnelle d'eau communale : 500 à 600 m3 par an. Le camping ne sera pas équipé d'une piscine.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le camping est existant, seul des travaux d'aménagement seront réalisés. Ils n'auront aucun impact sur les milieux proches. Aucun arbre ne sera abattu à l'exception des 5 chênes malades ou foudroyés présentant un risque pour le public.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hors saison : 5 véhicules / jour Week-end : 20 véhicules /jour Pleine saison : 50 véhicules/jour Il est à signaler que le camping se trouve dans une zone touristique dont le réseau routier est adapté à une augmentation importante de la circulation en période de vacances.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le camping ne prévoit pas d'organiser des animations.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il est prévu une extinction des candélabres de 22 heures à 6 heures.
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Eaux usées renvoyées à la station de traitement communal. La station de traitement communale a été mise en fonctionnement en avril 2019.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déchets ménagers.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'ensemble des voiries sont perméables.

L'ensemble des arbres de haut jet seront conservés (à l'exception de ceux présentant un risque pour le public)

Toutes les eaux de toiture des mobil-homes sont infiltrées sur place.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet porté par le pétitionnaire consiste en la remise en fonctionnement d'un site touristique déjà existant.

Le site est localisé dans un secteur déjà urbanisé à proximité d'un village de vacances de plus de 50 appartements.

Les travaux réalisés n'auront aucun impact sur les milieux naturels et les espèces présentes. Ils consistent principalement à remettre en état le site pour l'accueil des touristes

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Camping bois et nature - Annexe facultative 1 - Plan d'aménagement [1-50 000]

9. Engagement et signature

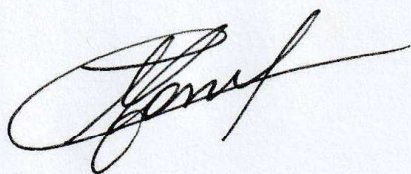
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à ROYERE-DE-VASSIERE

le, 11/05/2021

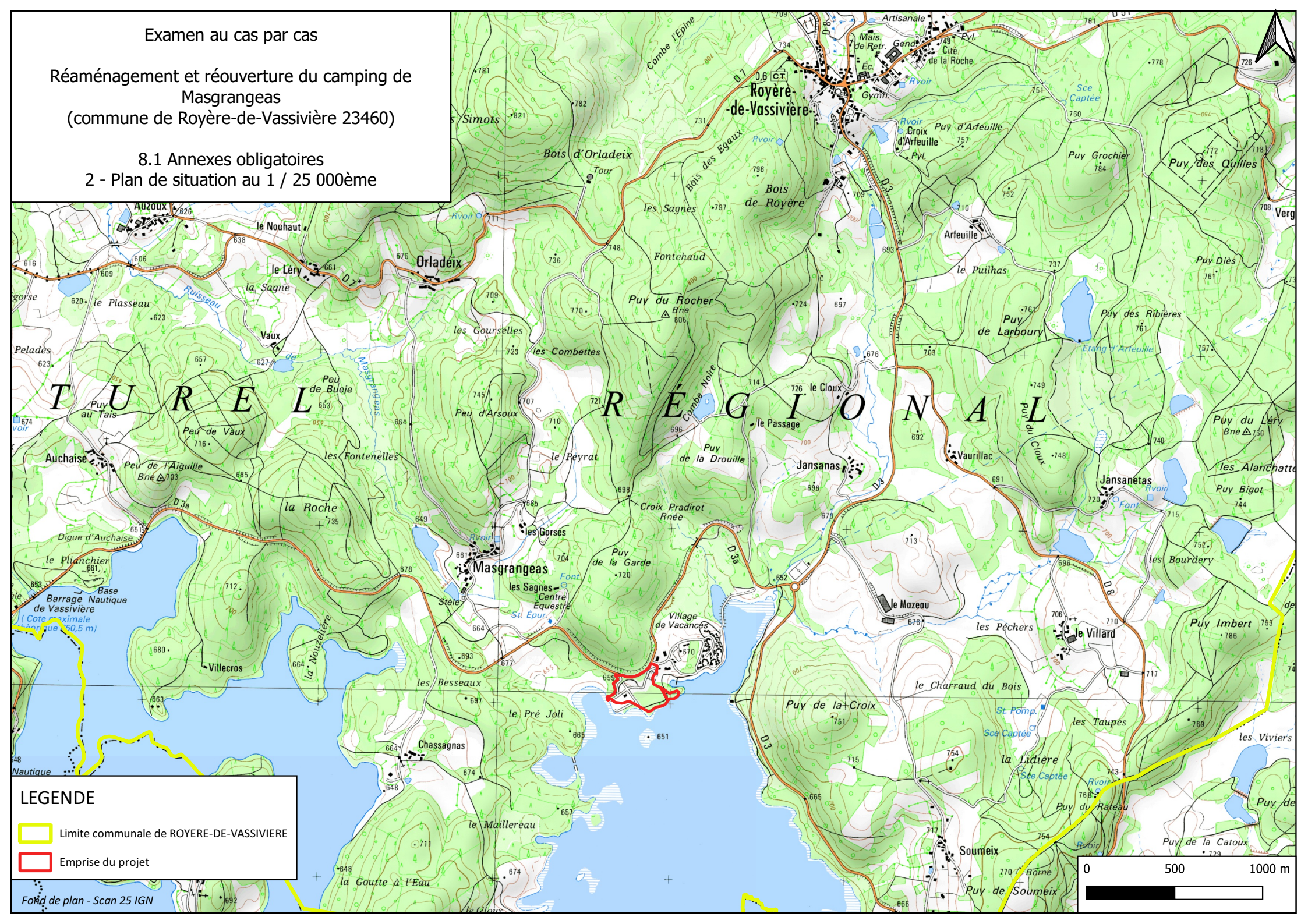
Signature





Examen au cas par cas

Réaménagement et réouverture du camping de
Masgrangeas
(commune de Royère-de-Vassivière 23460)

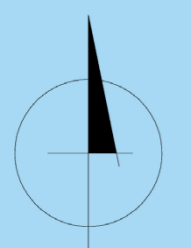
8.1 Annexes obligatoires
2 - Plan de situation au 1 / 25 000ème



LEGENDE

-  Limite communale de ROYERE-DE-VASSIVIERE
-  Emprise du projet

-  Limites du site
-  Mobil-home d'accueil
-  Blocs sanitaires en bois
-  Buvette en bois
-  Mobil-home des propriétaires
-  Emplacements mobil-homes : 42
-  Emplacements caravanes : 6
-  Emplacements camping car : 29
-  Emplacements Pod's et Schelters
-  Boisements existants
-  Arbres existants
-  Espaces verts (gazons, prairies, ...)
-  Voiries imperméabilisées
-  Stationnements voitures et bateaux imperméabilisés : 30
-  Chemins perméables
-  Point de collecte des déchets avec aire de retournement



0 25 50 mètres





Photographie 1 : vue lointaine du site (14 avril 2021)



Photographie 2 : vue interne du site - chemin vers la plage et aire de jeux (14 avril 2021)



Photographie 3 : vue des mobile-homes depuis le nord du site (voirie interne) (14 avril 2021)



Photographie 4 : emplacements caravanes / tentes (sud-est du site) (14 avril 2021)